



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 11 JUILLET 2025
NEVERS

SANTÉ DE PROXIMITÉ : LES CENTRES DE SANTÉ DÉPARTEMENTAUX CONFIRMENT LEUR UTILITÉ SUR LE TERRAIN

I Avec plus de 17600 consultations enregistrées depuis le 1er janvier 2025, les centres de santé départementaux lancés il y a 2 ans par le Conseil départemental de la Nièvre confirment leur rôle central dans le renforcement de l'accès aux soins pour les habitants du territoire.

À Lormes et Château-Chinon, le centre de santé et son antenne ont assuré plus de 4 500 consultations en six mois. Les plannings sont pleins sachant que l'équipe consulte à temps partiel. Deux médecins généralistes exercent aux côtés d'une sage-femme à Lormes. L'antenne de Château-Chinon, quant à elle, accueille un médecin généraliste une journée par semaine, permettant de maintenir un accès médical essentiel au cœur du Morvan.

À Nevers, ce sont plus de 13 100 consultations médicales qui ont été assurées par des médecins généralistes et des spécialistes (diabétologue, cardiologue, sage-femme). Nous pouvons aussi compter sur une équipe paramédicale avec la présence, d'une orthophoniste, une psychologue et une psychomotricienne, à temps partiel. Ce centre pluridisciplinaire incarne pleinement la volonté du Conseil départemental d'offrir un parcours de soins global et coordonné. Sur l'antenne d'Imphy, un médecin généraliste et un gynécologue accueillent les patients. Ce chiffre témoigne d'un besoin bien réel et d'une réponse concrète pour les populations locales.

"Ces résultats confirment la pertinence du modèle que nous avons mis en place. En apportant une réponse locale à un enjeu de santé publique, nous faisons le choix de l'action, de la proximité, et de l'égalité d'accès aux soins pour toutes et tous. Nous ne baissons pas les bras face à l'inaction de l'Etat. Ce sont des compétences dites non obligatoires et pourtant c'est la première source d'inquiétude quand on interroge les Nivernais lors de nos rencontres Imagine la Nièvre. Nous devons trouver une réponse, c'est de notre responsabilité d'élu local", souligne Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre.

Ces centres de santé s'inscrivent dans une dynamique plus large portée par le Conseil départemental : celle de repenser l'organisation de l'offre de soins dans les territoires ruraux, en lien étroit avec les professionnels de santé, les collectivités locales et les habitants.

Chiffres Clé

20

professionnels de santé et
paramédicaux dans les
centres de santé
départementaux
et leurs antennes

+17600

Consultations réalisées
depuis janvier 2025

11

métiers de la santé
représentés :
médecine générale,
gynécologie, cardiologie,
diabétologie, sage-femme,
orthophonie etc.

CONTACTS PRESSE

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57